

DEMANDE DE RÉSERVATION DE SALLE

Events

INFORMATIONS DU DEMANDEUR

Nom & Prénom

Institution/Société

Adresse - Rue et N°

Adresse - NPA et lieu

Adresse mail

Numéro de téléphone

INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement

Date et horaires

Nbre de participants (approximatif)

Salle(s) souhaitée(s) Kousmine Hahnemann Bambou
 Fleur de sel Cuisine Fleur de sel

Disposition de la salle U Théâtre Cocktail
 Classe Banquet Atelier culinaire

Matériel(s) souhaité(s)

.....

Autre(s) demande(s)

.....

.....

.....

*La formation/le cours doit être en totale adéquation avec la philosophie du Centre. D'autre part, si plusieurs événements différents sont désirés, merci de remplir une demande pour chaque réservation souhaitée.


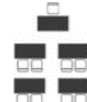
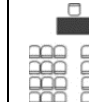

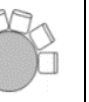

NOTRE FORFAIT

1. FORFAIT DE LOCATION

Ce forfait permet de louer nos salles par jour, demi-journée ou par heure. Le prix de ce forfait est le suivant (selon la salle choisie) :

Salle	Prix par jour	Prix par ½ journée	Prix pour 2h	Prix pour 1h
Hahnemann	CHF 300.-	CHF 200.-	CHF 120.-	CHF 80.-
Kousmine	CHF 250.-	CHF 150.-	CHF 100.-	CHF 60.-
Fleur de sel	CHF 200.-	CHF 120.-	CHF 60.-	CHF 40.-
Cuisine Fleur de sel	CHF 200.-	CHF 120.-	CHF 60.-	CHF 40.-
Bambou	CHF 100.-	CHF 80.-	CHF 40.-	CHF 25.-

Ci-dessous, les détails sur chaque salle sont présentés ainsi que les dispositions possibles selon les salles et le nombre de personnes pouvant y être accueillies selon la disposition. En cas de demande de matériel spécial, une charge peut vous être demandée en supplément du prix de la location de salle.

		U	Classe	Théâtre	Banquet	Cocktail	Atelier culinaire
							
Hahnemann (inclus : beamer + écran)	125m ²	36	60	100	60	100	-
Kousmine	76m ²	30	40	60	50	70	-
Fleur de sel	47m ²	20	25	40	30	40	-
Cuisine Fleur de sel	40m ²	-	-	-	-	-	10
Bambou	22m ²	12	12	15	-	-	-



CONDITIONS GENERALES

1. Objet du contrat

Ces conditions générales de vente réglementent la relation juridique entre vous et le centre de santé La Pierre Blanche résidence SA. La confirmation de réservation ou l'offre confirmée par votre signature sert de fondement.

Le centre de santé La Pierre Blanche résidence SA a un droit de regard sur les prestations fournies et se réserve le droit d'annuler tout événement qui ne correspondrait pas aux valeurs et à la philosophie du lieu, le tout avec un préavis d'un mois.

Il est strictement interdit d'utiliser le nom du centre de santé La Pierre Blanche résidence SA sans autorisation préalable.

2. Dates d'option et conditions d'annulation

2.1 Dates d'option

Les dates d'option (offres séminaires, conférence, chambres etc.) sont obligatoires pour les deux parties. La date d'option est la date jusqu'à laquelle vous pouvez réserver une salle de conférence et/ou un certain nombre de chambres, sans engagement. Une fois le délai d'option écoulé et sans confirmation de votre part le centre de santé de La Pierre Blanche dispose automatiquement des locaux/chambres réservé(e)s.

Pour des raisons d'organisation, la date limite d'option ne peut être inférieure à deux mois précédant votre manifestation.

2.2 Annulation

2.2.1 Annulation d'événement

Nous vous prions de communiquer rapidement et par écrit toute modification majeure de votre réservation. En principe, si la réservation est annulée sans responsabilité de notre part, le forfait d'annulation suivant est dû :

- Annulation 0 à 7 jours avant l'événement : 100%
- Annulation 8 à 14 jours avant l'événement : 75%
- Annulation 15 à 30 jours avant l'événement : 50%
- Annulation 31 à 60 jours avant l'événement : 25%

Le forfait d'annulation comprend toutes les prestations convenues telles que la location de salle, l'infrastructure technique, l'offre de repas et boissons ainsi que les prestations effectuées par des tiers. Pour les banquets, nous facturons un minimum de CHF 20.00 par personne pour la nourriture et les boissons.

2.2.2 Annulation de réservations hôtelières

Si vous avez réservé une chambre sans garantir la réservation au moyen d'un paiement anticipé, d'une carte de crédit ou d'un versement bancaire, nous garderons la chambre libre jusqu'à 16 h le jour de l'arrivée. Si vous n'arrivez pas avant 16h, le centre de santé La Pierre Blanche résidence SA peut disposer automatiquement de la/des chambre(s). Si vous avez garanti votre réservation et que vous ne pouvez/souhaitez pas bénéficier de la prestation réservée, nous vous demandons d'annuler la réservation jusqu'à 16 h le jour de l'arrivée, au plus tard. Si vous annulez plus tard, ou si vous ne venez pas, la première nuitée de votre réservation sera facturée intégralement au prix convenu de la chambre. Le départ doit s'effectuer avant 11h.

En cas d'annulation de chambres pour des groupes de 10 à 37 chambres, les conditions suivantes s'appliquent :

- 2 jours avant la date : 100% de la perte de chiffre
- 3 à 7 jours avant : 75 % de la perte de chiffre
- 8 à 14 jours avant : 50 % de la perte de chiffre
- 15 à 30 jours avant : 30 % de la perte de chiffre

3. Modalités de paiement

Nous nous réservons le droit de demander un paiement anticipé de tout ou partie pour la réservation de chambre, pour les banquets, la location de salles et/ou la location de matériel.

Pour des événements avec une adresse de facturation à l'étranger, merci de nous communiquer votre numéro de carte de crédit ainsi que la date d'expiration comme garantie, ou de payer 80 % du montant au plus tard une semaine avant la manifestation. Les événements réservés depuis l'étranger sont soumis aux mêmes conditions. En l'absence d'autre accord, nous facturons les dépenses induites après l'événement ou après l'arrangement. Vous pouvez régler le solde de la facture sur place ou dans un délai de 15 jours à partir de la date de facturation (sans déduction). Les factures pour les événements d'un montant inférieur à CHF 300.- doivent être réglées directement sur place par l'organisateur, sinon des frais de traitement de CHF 20.- seront facturés. Pour les factures à l'étranger, nous prélevons une redevance de CHF 15.- pour les frais bancaires.

4. Nombre de participants pour les événements

Merci de nous communiquer au plus vite le nombre de participants, au plus tard 4 jours avant votre événement (pour des événements sans chambre) ou 7 jours avant votre arrivée si vous avez réservé une/des chambre(s).

Le jour de votre manifestation, si le nombre de personnes est inférieur à celui communiqué précédemment, les modalités d'annulation s'appliqueront.

5. Autres dispositions

5.1 Dommages

Le client est responsable vis-à-vis du centre de santé La Pierre Blanche de tout dommage ou toute perte occasionné(e) par lui ou son personnel ou des participants, sans que le centre de santé La Pierre Blanche résidence SA ne doive prouver la responsabilité. Le Centre de Santé La Pierre Blanche résidence SA décline toute responsabilité en cas de vol et de dommages occasionnés à du matériel fourni par les organisateurs, les participants, les intervenants ou des tiers.

En cas de restitution des locaux dans un état jugé inacceptable (propreté, dégradation du mobilier, du matériel...), des frais de remise en état pourront être facturés aux locataires.

5.2 Fumée

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments.

5.3 Redevances de droits d'auteur

Le client (locataire) de nos salles de séminaire et d'événements accepte la responsabilité seule de toutes les redevances de droits d'auteur dues ou générées par son événement (par ex. SUISA).

5.4 Droit applicable, tribunal compétent

Le droit suisse s'applique dans la relation juridique entre vous et le centre de santé La Pierre Blanche. L'invalidité de certaines dispositions du contrat n'invalidé pas l'ensemble du contrat. Fribourg est désigné comme tribunal compétent, bien que le centre de santé La Pierre Blanche résidence SA reste libre de porter plainte au domicile de l'accusé.

Date et lieu :

Signature :
